LES NOUVELLES D'AIME-LA-PLAGNE

BULLETIN D'INFORMATIONS - NUMÉRO 218 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2019

WWW.VILLE-AIME.FR

AVEC « MON PASS COMMERCES », **ACCOMPAGNONS ET AMPLIFIONS LE DYNAMISME DU COMMERCE LOCAL !**

A l'initiative de la commune d'Aime-la-Plagne et de l'Union des commerçants, des échanges ont eu lieu à partir du printemps 2019 avec Commerçant+, opérateur initié et soutenu par WAOUP (pépinière d'entreprises basée à Lyon) et EDF Auvergne Rhône-Alpes, afin d'imaginer des actions positives pour les consommateurs et pour l'économie locale. De là nait le projet de « Mon Pass commerces » à Aime-la-Plagne, avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations. Celui-ci se déploie dès le 17 octobre, jour de lancement de la carte, et vise notamment à recréer des liens entre les acteurs du commerce de proximité, mais aussi de proposer une carte de fidélité collective / de territoire.

CAGNOTTER... POUR DÉPENSER AUTREMENT !

Pour les habitants d'Aime-la-Plagne, il s'agit clairement d'augmenter leur pouvoir d'achat. En effet, tous les achats réalisés chez les commerçants participants, une quinzaine au lancement du dispositif, vont permettre de « cagnotter» des euros sur une carte, qui pourront être redépensés localement. C'est donc un système vertueux, qui encourage l'économie de proximité. Les enseignes Leclerc et Décathlon ont accepté d'entrer dans le système, en proposant également du « cagnottage » mais en ne proposant pas la possibilité de « décagnotter » sur place, favorisant ainsi le commerce de proximité. La preuve, s'il en fallait une, que les enseignes de la grande distribution et les commerces de centre-ville peuvent s'associer pour l'intérêt économique collectif.

COMMENT OBTENIR SON « PASS COMMERCES » ?

Tout simplement en le retirant chez un commerçant adhérant au dispositif, puis en effectuant des achats chez les commerçants partenaires. Le Pass est alors activé et vous pouvez gagner jusqu'à 5 % du montant de vos achats, que vous pourrez utiliser où et quand vous voulez !

Le « Pass commerces » va également permettre de renforcer les animations déjà proposées par l'association des commerçants et les commerçants partenaires (au niveau de la communication notamment, mais également pour des informations sur les promotions, soldes, soirées privées), Commerçant+ intervenant en renfort technique. De nouvelles actions commerciales spécifiques seront proposées aux porteurs de cartes et aux commerçants partenaires, pour animer et valoriser le dispositif, créer des évènements commerciaux sur le territoire, permettant ainsi de renforcer l'ancrage local et d'attirer toujours plus de porteurs de cartes.

La soirée s'est tenue à la salle du Prétoire de la Tour Montmayeur, en présence de Corine Maironi-Gonthier, maire, accompagnée d'élus, Emmanuelle Gallienne, présidente des commerçants, Guillaume Sagnes, directeur général « Commerçant + », Corinne Steinbrecher, directrice Territoriale Arc Alpin de la Caisse des Dépôts et Consignations, Auguste Picollet, conseiller départemental, Laurent Félix, chargé de développement territorial Caisse des Dépôts et Consignations et Christian Missirian, directeur commerce EDF pour la Région.
Etaient également présents les commerçants adhérents ou intéressés, le président et le directeur de l'office de tourisme vallée.

TU ESCALADES… IL RIDE ?

L'escalade se pratique en toute sécurité, avec l'équipement adéquat !

FIN SEPTEMBRE, CE SONT 2 NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS QUI ONT ÉTÉ OFFICIELLEMENT INAUGURÉS : **LA FALAISE D'ESCALADE DE VILLETTE ET LA PUMPTRACK,** SITUÉE À CÔTÉ DU STADE DE LA MALADIÈRE, EN PRÉSENCE D'ÉLUS, DES ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES ET DE JEUNES PRATIQUANTS !

Démonstation sur la piste de pumptrack par les jeunes d'Aime In Bike

Sur la falaise de Villette, l'escalade se pratique sur une dalle de 17 voies, avec des niveaux de difficultés allant du 4C au 6A+, sur un site classé en sportif, avec secteur découverte. Orienté plein Ouest, il dispose d'un parking public à quelques dizaines de mètres du site.
Le site a été aménagé sous l'impulsion de Patrick Sapin, moniteur d'escalade à l'ASA, qui a purgé la paroi, nettoyé et rendu accessible le départ des voies, et également avec l'aide de prestataires et de bénévoles : Benjamin Schumacher, Cédric Chambellan et Patrick Meneghin, sous l'encadrement de la FFME (fédération française de montagne et d'escalade) en la personne de David Laurent.
Attention, sur ce site naturel, le port du casque est bien évidemment FORTEMENT recommandé !

Financement :
Commune d'Aime-la-Plagne

Quant à la Pumptrack, elle a déjà été très utilisée par de nombreux pratiquants de vélo, BMX, trottinette, rollers, draisienne, skateboard… depuis sa mise en service ! Jeunes, et moins jeunes, peuvent rouler sur une voie longue de 200 mètres, avec 2 parcours de difficultés, un bleu et un rouge.
N'oublions pas que le port du casque est OBLIGATOIRE, et que les protections de type dorsales, gants, genouillères et coudières sont plus que vivement recommandées…

Financement :
Commune d'Aime-la-Plagne
Subventions : Région Auvergne Rhône-Alpes (50 000 €) et Conseil départemental de la Savoie (13 000 €).

Les jeunes adhérents de l'association Aime In Bike étaient présents au côté des élus pour le coupé de ruban.

Les bénévoles, quelques grimpeurs et les élus ont officiellement déclaré ouverte la falaise d'escalade de Villette !

PLACE DE LA FRUITIÈRE À LONGEFOY

L'accès à la place de la Fruitière était auparavant peu pratique... En effet, la végétation était devenue trop volumineuse pour l'espace, et gênait les utilisateurs pour l'accès aux poubelles...

L'équipe des espaces verts, plutôt que d'appliquer des tailles qui n'auraient pu que retarder une intervention nécessaire, a donc requalifié l'espace : des rosiers rugosa, au parfum puissant, des spirées japonaises à la floraison estivale, des graminées à la végétation légère et graphique ont été plantés.

La place est maintenant aérée, accueillante, et fleurie !

RÉFECTION DE VOIRIE À AIME

Fin octobre, le TDL (territoire de développement local) a procédé à la réfection des enrobés route de Frébuge, entre le carrefour de l'Ormente et le carrefour rue du Château Dumaney et la route des Mines.

AIRE DE JEUX DU PRÉ DE FOIRE : RAPPEL DES RÈGLES DE BONNE CONDUITE...

Le décrêt n°2015-768 du 29 juin 2015 **interdit la consommation de tout produit du tabac dans les aires de jeux.** En effet, il s'agit de préserver l'exposition au tabagisme passif des jeunes enfants, sensibiliser les parents et les jeunes adultes sur les dangers du tabac et préserver l'environnement des mégôts de cigarettes jetés à terre.

Par ailleurs, il est également **interdit de consommer de l'alcool,** toujours dans l'optique de préserver la sérénité des enfants à qui cette aire de jeux est destinée.

La police municipale effectue régulièrement des rondes et verbalisera, le cas échéant, les contrevenants.

Montant de la contravention (amende de 1ère classe) : 38 euros.

DU NOUVEAU AU CINÉMA D'AIME-LA-PLAGNE !

L'association 73210 ZImages a le plaisir de vous annoncer qu'à compter du 1er décembre 2019, elle exploitera en direct la salle de cinéma d'Aime-la-Plagne !

Ce changement de fonctionnement était attendu depuis longtemps et va permettre de donner une nouvelle vitalité à la salle ! Il s'agira en effet de proposer des films plus récents (en réduisant le délai à 1 ou 2 semaines entre la sortie nationale d'un film et sa projection, contre 5 semaines actuellement), et d'étoffer la programmation, notamment en période scolaire. Le confort visuel et auditif des spectateurs n'est pas oublié, puisque la ville a récemment acquis un nouvel écran et une installation «son 7.1».

Lundi 18 novembre se tiendra la dernière séance en partenariat avec Cinébus, avec la projection, à 17h30 et à 20h30, du dernier film de Nicolas Vanier « *Donne-moi des ailes* », avec Jean-Paul Rouve et Mélanie Doutey. Film tout public.

Rappel : les bureaux de vote de la commune

A l'occasion des prochaines élections, soit les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, les électeurs seront répartis sur le territoire dans 8 bureaux de vote :

- ✔ bureau n°1 : Aime salle des fêtes
- ✔ bureau n°2 : Longefoy, mairie annexe
- ✔ bureau n°3 : Tessens, mairie annexe
- ✔ bureau n°4 : Villette, mairie annexe
- ✔ bureau n°5 : Aime salle des mariages
- ✔ bureau n° 6 : Granier, mairie déléguée
- ✔ bureau n° 7 : Centron, mairie déléguée
- ✔ bureau n°8 : Montgirod / Le Villaret, salle communale

A noter que ce bureau de vote sera à nouveau en fonctionnement.

Nous vous rappelons également **l'obligation de présenter une pièce d'identité dans tous les bureaux de vote**. Voici les plus classiques :
- carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans),
- passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans),
- carte vitale avec photographie,
- permis de conduire (en cours de validité),
- permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Repas des seniors d'Aime-la-Plagne

La municipalité, via le Centre Communal d'Action Sociale, convie **tous les seniors d'Aime, Longefoy, Tessens et Villette, de 70 ans et + à un repas convivial.**

Cette année, la date retenue est le **vendredi 6 décembre, à 12 h.**

Ce repas se déroulera à la salle des fêtes d'Aime et il sera suivi d'un après-midi musical et dansant. Les inscriptions sont ouvertes du 4 au 27 novembre, en mairie d'Aime, ou par téléphone au 04 79 09 74 38.

- ✔ Repas des Aînés de Montgirod : samedi 16 novembre
- ✔ Repas des Aînés de Granier : samedi 23 novembre

Agenda

SAMEDI 23 NOVEMBRE
20H30
Spectacle « Sortie de toile »
Salle de spectacle
Magie, cirque et musique ethnique, pour toute la famille. Venus pour faire un spectacle, Zalem et Bertox se trouvent confrontés à une étrange petite valise, visiblement inaccessible… A la frontière entre le concert immersif et le spectacle burlesque, Zalem et Bertox proposent de la magie musicale et des sonorités visuelles…

SAMEDI 30 NOVEMBRE
DE 10H À 17H30
Centre ville d'Aime
Marché de Noël

LUNDI 23 DÉCEMBRE
15H30
Salle de spectacle
Ciné-goûter « Aïlo, une odyssée en Laponie »
Film de Guillaume Maidatchevsky. Ce film raconte le combat pour la survie d'un petit renne sauvage, frêle et vulnérable face aux épreuves qui jalonnent sa première année. Son éveil au monde sauvage est un véritable conte au cœur des paysages grandioses de Laponie.

Après la séance un goûter sera servi à la salle des fêtes d'Aime.

RÉUNIONS DE QUARTIER
TESSENS, VILLAROLAND ET LE BREUIL :
lundi 9 décembre,
salle des fêtes de Tessens
VILLETTE ET CHARVES :
lundi 25 novembre,
salle des fêtes de Villette
LONGEFOY ET LES VILLAGES DU REVERS :
lundi 2 décembre,
salle des fêtes de Longefoy

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
Jeudi 28 novembre à 19 h
Jeudi 19 décembre à 19 h

PERMANENCE DE MME LE MAIRE
Mardi 10 décembre, 10h30/12h, en mairie

RAPPEL :
Les espaces verts autour de la Basilique St Martin ne sont pas accessibles aux chiens, même tenus en laisse.
Merci de respecter ces abords.

LES NOUVELLES N° 218 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2019

Dépôt légal N° ISSN : 1279-3981 - Directrice de la publication : Mme le Maire d'Aime-la-Plagne - Conception/Rédaction/Photos : service communication, avec le concours des différents services de la Mairie, les communes déléguées de Granier et Montgirod, la Plagne Tourisme - Impression : Imprimerie l'Edelweiss, 73700 Bourg St Maurice - Tirage : 2400 exemplaires distribués gratuitement - Consultable en ligne sur le site de la ville : www.ville-aime.fr

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE